REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie Fonds Routier (E.P.A)



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland ROAD FUND

(P.A.C)

nes hot outro. Booke

306ème SESSION ORDINAIRE

RESOLUTION Nº U /FR/CG/PCG/ADM/24

Relative à l'approbation du programme d'entretien des voiries Urbaines 2024 du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain

Le Comité de Gestion

Vu la Constitution;

Vu

la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics Vu

la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des

٧u

la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ; la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice

٧u le Décret n°2005/239 du 24 juin 2005 portant organisation et fixant les modalités de fonctionnement du Fonds

Routier, modifié et complété par le Décret n° 2012/173 du 29 mars 2012 ; ٧u

le décret n°2019/320 du 19 juin 2019 précisant les modalités d'application de certaines dispositions des lois n°s2017/010 et 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics et des entreprises ٧u

le décret n°2019/322 du 19 juin 2019 fixant les catégories d'établissements publics, la rémunération, les

indemnités et les avantages de leurs dirigeants ;

l'Arrêté n°00000002/MINFI du 03 janvier 2023 portant classification par catégorie des établissements publics au ٧u

٧u la circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice

Réuni au cours de la 306ème session ordinaire tenue le 21 février 2024, après avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents et représentés la résolution dont la teneur suit :

Article 1er: Le Comité de Gestion approuve le Programme d'Entretien des Voiries Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain sur financement Fonds Routier au titre de l'exercice 2024, d'un montant global de FCFA 6 468 299 223. Il se présente ainsi qu'il suit :

- Travaux d'entretien des voiries urbaines: FCFA 6 000 000 000 en Autorisation d'Engagement et en Crédit de Paiement.
- Etudes et contrôle : FCFA 430 000 000 en Autorisation d'Engagement et en Crédit de Paiement.
- Reports: FCFA 38 299 223, dont FCFA 21 805 638 pour les travaux et FCFA 16 493 585 pour les études et contrôle.

Article 2 : L'Administrateur du Fonds Routier est chargé de la mise en œuvre des actions conséquentes de la présente résolution.

> Le Représentant du Ministère des Travaux Publics,

> > ODOM Armand

Fait à Yaoundé, le 2 1 FEV 2024

Le Président du Comité de Gestion,

ABDOULAYE